FRC 12797

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 18331

OPINION

Sur les moyens de relever le commerce et les arts,

PAR ESCHASSERIAUX AÎNÉ.

Séance du 18 Prairial, an 4.

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

Le Directoire exécutif vous a demandé par un message les moyens de relever l'industrie, le commerce et les arts : une commission vous a fait un rapport ; mais je crois qu'elle n'a point embrassé avec assez d'étendue ce vaste objet de l'intérêt national. Permettez-moi de vous présenter quelques vues, et de les faire précéder de quelques idées succintes qui éclairent le législateur,

THE NEWBERRY LIBRARY

de l'état du commerce avant et depuis la révolution, des causes qui l'ont fait prospérer ou décroître.

L'administration qui a régi la France depuis cent cinquante ans, semble avoir ignoré ses ressources. Au milieu de cette foule de ministres que l'intrigue élève ou déplace tour à tour, Colbert est le seul qui ait donné une grande impulsion au génie de la nation, ait dirigé ses capitaux vers les arts, et marqué son ministère par des établissemens qui ont élevé la France au premier rang des puissances de l'Europe.

Cependant l'époque de son ministère est celle d'un système funeste qui a immolé ou enchaîné l'agriculture, et enfanté toutes les erreurs qui ont dirigé jusqu'ici notre économie politique. La France expie encore les fautes de ce ministère, et il est inutile de les retracer ici.

Tandis que l'agriculture et le commerce des étrangers, sous le génie des bons principes, ont fait des progrès successifs et rapides, l'industrie française n'a pu arriver encore à cette supériorité que lui assurent son territoire et l'activité de ses habitans.

Il est des faits incontestables et des calculs simples qui fondent cette assertion, il est des signes auxquels on peut reconnoître l'accroissement de l'industrie et de la prospérité d'une nation.

Chez presque tous les peuples commerçans qui nous avoisinent, l'intérêt de l'argent est descendu, à plusieurs époques, à deux, trois pour cent. La Hollande, presque sans territoire, a placé à ce taux ses fonds chez presque toutes les puissances de l'Europe. Depuis cent vingt ans le prix de l'argent n'est jamais descendu en France au-dessous de cinq; et le gouvernement français, aux époques de détresse, n'a vécu que d'emprunts.

Si ce thermomètre infaillible d'un commerce florissant, stationnaire ou rétrograde, n'est point pour vous une preuve assez évidente, jetez les yeux sur le tableau du commerce comparatif du continent: examinez celui de France à des époques où, loin des guerres et en pleine liberté, il n'avoit été atteint par aucun événement politique; à des époques où votre commerce présente un mouvement de 971,500,000 liv.

Les années communes de 1787, 1788 et 1789, offrent un tableau d'importation d'environ 227 millions, et de 330 millions d'exportation. La balance du commerce paroît en votre faveur d'après ce calcul : mais ôtez 170 millions que vos denrées coloniales jetoient dans ce commerce, cette balance n'est plus pour vous ; votre exportation reste à 210 millions contre 227, et la perte de votre commerce avec les autres peuples est évidemment de 17 millions.

Il est donc une vérité frappante, c'est que vos denrées coloniales seules vous assuroient une supériorité sur le commerce des étrangers. Il est démontré que la France, privée du produit de ses colonies, réduite à l'exploitation de son territoire, perdroit réellement dans le mouvement général du commerce avec les puissances de l'Europe ; il est démontré qu'avec un territoire plus fertile, une population abondante, industrieuse, elle devroit jouir d'une supériorité commerciale proportionnée à la fécondité de son sol et à l'activité de ses peuples : il est donc un vice inhérent dans votre système d'économie politique que l'administration n'a pu encore appercevoir et détruire.

Je ne vous retracerai point ici les diverses causes qui ont interrompu et troublé le cours du commerce depuis la révolution.

Soixante et dix millions étoient avant pour nous, sur les autres peuples, un résultat heureux des travaux et de l'industrie des Français.

La guerre et nos besoins ont transporté chez l'étranger une partie de notre richesse mobiliaire, pour remplir des consommations sans cesse renaissantes ; le commerce étranger s'est servi du change, du désordre de notre système monétaire et de notre position politique, pour épuiser les produits de nos manufactures ; le défaut de bras, la rareté des matières premières, ont laissé nos ateliers déserts ; une multitude ont été détruits. Nous ne comptons plus dans nos échanges les productions de nos colonies ; la main-d'œuvre qui crée et reproduit les richesses industrielles et territoriales, ne travaille en ce moment que pour les besoins de la nation : peu de pro-

duits sont jetés dans la circulation générale du commerce.

Voilà, représentans, le tableau général du commerce français; cet état de choses que nous venons de tracer, qui est le résultat des vices de notre économie politique et des froissemens passagers de la révolution, vous indique assez les encouragemens et la direction que vous devez donner à l'industrie nationale pour remettre entre les mains de la France la balance commerciale qu'elle n'a plus.

Voilà le moment où l'administration doit voir en grand et donner d'une main hardie l'impulsion aux arts.

Il est d'abord de grandes vérités dont le législateur et l'administrateur d'un grand état agricole et commerçant doivent se pénétrer : c'est que le commerce a aussi sa marche, ses variations et ses lois.

Son cours suit toujours les événemens politiques et les principes des gouvernemens, la chûte ou la prospérité des établissemens commerciaux; il suit les saisons et les époques qui ramènent les besoins des peuples, déterminent les périodes des récoltes et des échanges dans les divers climats; il suit les variations du crédit public qui repose sur l'inviolabilité de la foi publique, et que l'altération de la foi publique et la légèreté des maximes de l'administration détruisent; il varie au gré du mouvement des changes et des systêmes monétaires; aucune loi, aucune puissance ne le maîtrise : c'est sur ces roues que le commerce roule et parcourt le monde. Voilà les observations profondes qui doivent absorber à chaque instant les pensées de l'homme d'état, et dans lesquelles il doit chercher les principaux moyens de faire fleurir le commerce de son pays.

Le premier encouragement que le gouvernement doit donner à l'industrie et au commerce, c'est de leur restituer les moyens et les principes qui les activent et les fécondent : c'est la voix puissante de la liberté et la protection des lois qui le ressusciteront des ruines et des débris d'une révolution de cinq années.

La révolution a dispersé une foule de citoyens qui cultivoient les arts; une terreur passagère a arraché les

uns de leurs ateliers, les circonstances révolutionnaires ont jeté les autres dans une nouvelle carrière de travaux ; l'appât d'une fortune plus rapide a lancé les autres dans les spéculations lucratives ; les fabriques, les manufactures, les arts utiles, ne comptent plus un aussi grand nombre d'ouvriers et d'artistes ; le travail, dont la masse et les divisions font une partie de la richesse d'une nation, a diminué ; avec le travail, le produit de l'industrie : le revenu de l'État s'est trouvé appauvri ; sa puissance commerciale a subi une décadence réelle.

Le temps est venu de rappeler par des institutions sages tous les citoyens à leurs travaux, à leurs ateliers ; ceux sur-tout que l'habitude d'une vie oisive peut rendre dans un État encore agité, l'instrument dangereux des factions. A mesure que les mouvemens révolutionnaires se calment, et que la paix s'avance, il faut que chacun reprenne son industrie particulière ; il faut consacrer solemnellement cette maxime, que tout citoyen dans une République doit être utile à la société, et qu'il n'y a de nation vraiment puissante que celles où tous les citoyens travaillent, et où le travail est honoré.

Déjà la constitution a consacré ce grand principe, et tous les intérêts de la politique se réunissent pour lui donner une nouvelle sanction. Vous devez sur-tout le rappeler avec force, ce principe, dans un temps où une consommation excessive et des besoins d'un grand peuple en état de guerre nous commandent d'accélérer l'activité de tous les arts.

Il ne faut point faire ici une grande vérité : elle est triste, mais il faut l'entendre.

Un des premiers élémens de votre richesse a disparu : c'est l'argent. Les hommes, les choses, les services, la puissance des États, rien ne se meut plus chez les nations de l'Europe que par la force de ce levier. Quand un peuple n'a ni mines d'or ni mines d'argent, il ne peut rappeler chez lui ces métaux, attirer les capitaux des autres nations, que par les produits de son territoire, son industrie et son commerce. Vous ne pouvez rappeler le commerce et l'industrie que par une cir-

culation rapide dans l'intérieur de tous les objets de la réproduction, et par de nombreux échanges avec l'étranger. Vous ne pouvez produire cette circulation qu'en donnant la plus grande activité à vos ateliers, à vos manufactures, à vos arts; vous ne pourrez leur communiquer ce mouvement général qu'en repeuplant vos ateliers, qu'en alimentant vos manufactures de moyens et de matières premières.

Vos manufactures! elles sont l'ame de votre commerce et l'honneur de l'industrie française. C'est sur elles que vous devez fixer particulièrement vos soins dans ce moment.

Il est une suite de vérités d'économie politique qu'il faut dire encore ici pour appuyer le grand intérêt que méritent vos manufactures.

Le moyen le plus puissant de ranimer l'agriculture, d'accroître ses produits, est de favoriser les arts qui les emploient, et le commerce qui les distribue.

Une nation qui n'exerceroit son commerce que sur des produits bruts, ne feroit rien pour son agriculture; elle commerceroit comme les sauvages.

La nation la plus riche de sol, qui se borneroit à l'exportation ou à l'échange du superflu de ses productions territoriales, deviendroit bientôt tributaire des peuples industrieux qui lui apporteroient ses productions manufacturées.

Une nation agricole devient d'autant plus riche et d'autant plus puissante, qu'elle exporte une plus grande quantité de productions de son territoire, enrichies de ses arts.

Le peuple qui peut trouver dans son sol toutes les productions auxquelles son industrie donne la plus grande partie de leur valeur, a atteint le véritable point d'économie, de richesse et de puissance.

L'agriculture est la source des richesses d'un Etat; mais elle tombe bientôt quand elle n'est pas secondée par le génie et l'activité des arts.

Les arts qui ne travaillent pas sur les produits du sol, n'ont qu'une splendeur passagère sujette à toutes les révolutions du commerce et aux caprices de la politique.

C'est de ces vérités, de ces principes que doivent sortir comme d'eux-mêmes les encouragemens que vous devez donner à cette industrie précieuse qui vous a asservi en quelque sorte les goûts et les habitudes de l'Europe.

Si l'état de nos finances ne permet pas au gouvernement d'encourager à la fois toutes les manufactures de la République, il doit s'occuper promptement de relever celles qui sont pour la nation l'objet d'un commerce immense, incalculable ; dans ce nombre sont les manufactures qui travaillent les soieries, les lainerics et les toiles.

La commune de Lyon, jadis l'orgueil de nos arts ; Lyon, ce centre de communication du commerce du midi et du nord de l'Europe ; Lyon, qui versoit seul autrefois soixante millions dans la balance commerciale, languit aujourd'hui, avec un peuple industrieux, dans une inactivité déplorable.

Représentans, rappelez-vous l'origine de vos manufactures ; souvenez-vous que les arts, échappés de Florence et fugitifs, vinrent fonder leur démeure sur les rives du Rhône ; que de-là naquit une des villes les plus industrieuses de l'univers. Craignez que vos arts, abandonnés, désespérés, n'aillent chercher des travaux et un asyle sur une terre étrangère : déja ils ont fait une perte irréparable. L'émigration des arts est une plaie profonde pour un Etat commerçant.

Les villes de commerce sont le siége naturel de l'industrie ; c'est là où vous devez donner le premier signal de la recréation des arts. C'est sur les grandes communes sur-tout sur lesquelles se sont appesantis les désastres révolutionnaires, que vous devez jeter vos regards et porter vos premiers encouragemens. La est une multitude de négocians industrieux, incertains et timides encore, mais prêts à rassembler leur fortune, à remonter leurs établissemens, à verser leurs capitaux dans des spéculations utiles aussitôt qu'avec la sûreté, la garantie des lois, ils recevront les encouragemens d'un gouvernement paternel ; la est une industrie pauvre, abattue par des revers, à qui il ne reste que des talens avec la stérile envie de les rendre utiles, mais prête à reprendre ses travaux précieux aussitôt que la politique

de l'administration, la justice même, lui auront rendu les moyens qu'elle a perdus dans la révolution : ouvriers, fabricans, maisons de commerce, tous n'attendent que des lois encourageantes pour donner au commerce son ancienne splendeur.

La Vendée, où le royalisme et le fanatisme ont détruit la culture et l'industrie; la Vendée, jadis un des ateliers de nos subsistances et de notre prospérité, invoque depuis long-temps les soins et les secours du gouvernement. Vous devez vous hâter de porter des encouragemens sur cette terre malheureuse; il ne suffit pas de lui avoir donné des instrumens de culture, il est dans cette contrée des manufactures essentielles qu'il faut revivifier.

Il est une première mesure que vous devez prendre pour connoître jusques dans sa profondeur la plaie du commerce : c'est de vous faire représenter un tableau de l'état des fabriques et manufactures de la République, de leur situation avant la révolution, et de celle où elle se trouve dans ce moment; du commerce qui a cessé, de celui qui règne encore. Il est impossible de réparer les maux qu'on ignore : que de biens restent à faire ! que de biens ne feriez-vous pas si vous en aviez toujours sous les yeux la nécessité ou l'urgence !

En parcourant les divers moyens par lesquels vous pouvez régénérer les arts et l'industrie nationale, la politique en apperçoit un que l'humanité même, autant que l'intérêt de l'Etat, vous prescrivent d'employer.

Si les arts ont besoin sans cesse des inventions du génie, ils demandent plus souvent encore les instrumens qui en exécutent les conceptions.

La République fourmille d'une multitude d'hospices et de dépôts, où le besoin de l'ordre et l'indigence ont relégué des milliers de citoyens des deux sexes et de tous les âges; pourquoi ne feriez-vous pas entrer l'industrie dans ces établissemens, où l'inertie et l'ennui tuent les êtres malheureux qu'ils recèlent? Avec quelle facilité et quel succès pour la République ne changeriez-vous pas ces établissemens en ateliers? Et combien de bras utiles, que de sources de commerce et de prospérité

nationale ne trouveriez-vous pas dans ces dépôts, que la politique semble n'avoir consacrés qu'à la répression du vagabondage et à l'indigence? On a cherché long-temps, on cherche encore les moyens de réprimer la mendicité. Vous les trouverez toujours dans les travaux de l'industrie; le vagabondage et la mendicité sont, chez un peuple, le thermomètre assuré de la décadence ou la perte de ses arts. C'est au Directoire ou à une commission à vous présenter ses vues sur le parti que l'intérêt public peut tirer de l'existence de ces citoyens jusqu'ici perdus pour la société.

Vous jeterez les yeux aussi sur les autres moyens d'encouragement que demande l'industrie d'une grande nation. Vous avez modifié déja plusieurs fois votre système de douanes; je crois que votre situation vous prescrit encore d'y faire quelques changemens. Le Directoire exécutif vient vous les demander par un message. Des tarifs, des douanes, des prohibitions mal combinées, entravent et détruisent le commerce d'une nation.

Un peuple en pleine activité de commerce, débordant de prospérité, peut forcer sans inconvéniens le produit de ses douanes; un peuple, après une révolution et une guerre qui l'ont appauvri de moyens, doit ouvrir un libre passage aux importations et aux exportations qui l'enrichissent; des douanes excessives seroient autant de chaînes pour son industrie; des douanes modérées, autant d'encouragemens pour en hâter les progrès. Tandis que la politique mûrit les traités de commerce qui doivent lier par des intérêts mutuels la République française avec les divers peuples, vous devez préparer un système de douanes convenable à votre état intérieur et à celui de vos relations commerciales avec l'étranger.

En vous parlant de vos manufactures et de votre commerce, il seroit difficile d'oublier vos colonies, qui en sont le principal instrument.

La balance du commerce est échappée depuis long-temps de nos mains: deux cent cinquante millions de denrées coloniales entroient pour vous tous les ans dans un des bassins de cette balance. Cet avantage est perdu pour vous, je dirai même pour le reste de l'Europe:

au lieu des richesses que vous receviez tous les ans du sol le plus fertile du Nouveau-Monde, il ne vous vient plus que le triste récit des désastres qu'il éprouve depuis cinq ans : il est temps que vous portiez un regard sérieux sur cette partie du territoire français, qui n'a été gouvernée aussi depuis la révolution que par des factions. La révolution s'achève dans le continent ; il faut aussi qu'elle se termine dans les colonies, que les infortunes cessent, que les biens renaissent en même temps par-tout.

Il est temps que vous remettiez le calme dans ces contrées qui, sous un ciel brûlant, ont été livrées tout d'un coup aux passions furieuses de l'homme à demi sauvage et de l'homme civilisé, qui ont reçu la liberté comme une tempête ; il est temps que le respect aux propriétés, l'obéissance aux lois, parlent avec une égale puissance dans les deux mondes ; que le colon rentre avec sûreté dans les habitations abandonnées, et que l'esclave devenu libre soit ramené par le sentiment de son propre intérêt à ses ateliers, à ses travaux.

Les colonies doivent trouver dans la constitution française le commencement de la réparation de leurs malheurs et un terme aux désordres qui les ont agités : mais l'intérêt du commerce vous commande de leur donner les moyens prompts de réparer leurs pertes ; la politique de les attacher à la patrie commune par des sacrifices, afin qu'elles puissent trouver dans vos bienfaits un nouvel amour pour vos lois et une aversion pour cette indépendance où la jalousie et la perfide adresse de leurs ennemis voudroient les entraîner.

Vous examinerez donc, représentans, lorsque le trésor public sera déchargé des frais immenses d'une guerre nécessaire, les moyens de restauration que la politique et la justice vous prescriront envers les colonies.

Vous examinerez si, dès ce moment, après tant de dévastations auxquelles elles ont été livrées, vous ne devez pas vous empresser de rendre à leur sol précieux toute sa fécondité, à leurs manufactures toute leur industrieuse activité ; soit par des avances de fonds, ga-

rantis par la généralité des colonies, et remboursables à des époques, ou un emprunt colonial; soit en leur procurant, aux conditions de la même nature, tous les objets nécessaires aux cultures, dont le remplacement est indispensable, pour mettre de suite en valeur des établissemens précieux.

Vous examinerez si, après une révolution qui a soulevé tant de haines de parti dans ces contrées, et déposé dans les cœurs tant de germes de forfaits, vous ne devez pas organiser dans tous les districts une force armée et tutélaire, prête, à chaque instant, à comprimer les désordres, à arrêter le crime, et faire respecter par-tout la puissance des lois : c'est par des mesures de ce genre que vous parviendrez à arracher les colonies à leur ruine, et à rendre à votre commerce la supériorité qu'il avoit acquise par elles sur celui des autres nations. Les commissaires que le Directoire a envoyés dans l'Amérique peuvent y faire naître une partie de ces biens. Mais vous, vous ne devez jamais perdre de vue cette source de votre commerce; vous devez demander compte tous les six mois, au Directoire exécutif, de l'état des colonies.

Mais que devez-vous faire, citoyens, en attendant que le temps et une administration paternelle, guérissant les plaies que votre commerce a reçues dans l'Amérique, aient ramené les colonies à leur ancienne splendeur? comment pourrez-vous remplacer les riches cargaisons qu'elles versoient dans vos ports, et reconquérir cette balance de 70 millions que leurs productions vous donnoient sur le commerce des autres nations? Ce que vous devez faire, c'est d'agir comme si vous n'aviez plus de colonies. Jetez les yeux sur votre territoire, j'y vois des richesses immenses que vous pouvez acquérir sans traverser les mers. Avez-vous donné à toutes les branches de votre industrie toute l'étendue et l'activité dont elles sont susceptibles? votre sol ne peut-il plus recevoir de nouvelles manufactures? croyez-vous que le génie des arts ne peut plus rien inventer au-delà? avez-vous épuisé toutes les richesses de vos mines? ne pouvez-vous plus multiplier et perfectionner

vos forges et vos usines ? croyez-vous avoir porté à leur dernier degré les produits de vos soies, de vos chanvres et de vos laines ? n'avez-vous plus de nouvelles cultures à introduire sur votre territoire, et de nouveaux domaines à demander à la nature ? croyez-vous encore que votre sol ne puisse produire de nouvelles races et un plus grand nombre de bestiaux, et votre industrie vous affranchir de tous les tributs déshonorans que vous payez au sol et à l'industrie des étrangers ? Voilà, représentans, de nouvelles colonies qui ne demandent plus que des travaux pour remplacer les trésors que vous envoyoit le Nouveau-Monde : possesseurs trop fortunés, nous dormons sur une prospérité que nous ne connoissons pas encore ; politiques imprévoyans, nous versons tous les ans chez les autres peuples cent millions pour des objets de commerce et d'échange que notre territoire offre à la plus facile industrie.

Représentans, je vous indique ici la source de vos vraies richesses, celle qui peut seule raviver votre commerce et augmenter la puissance nationale : vos lois et un bon gouvernement peuvent la rendre la source du bonheur du peuple.

L'intérêt, dit-on, est l'aiguillon des grandes entreprises ; c'est une vérité incontestable sur-tout dans le commerce. Au nombre des encouragemens que vous lui donnerez, vous devez fonder aussi un système de primes qui enhardisse les spéculateurs industrieux : la prime est l'encouragement naturel du manufacturier, de l'armateur ; la prime est le grand importateur et l'exportateur d'une nation commerçante et agricole. Le gouvernement anglais, qu'il faut détester pour sa politique, mais dont il faut imiter la sage économie, accable son agriculture et son commerce de primes, parce qu'il sait bien que tout ce qu'il prodigue ainsi retombe, en dernière analyse, par la circulation et l'impôt, en profit immense sur la nation et le gouvernement.

Ce système de prime, vous devez le demander tous les ans au Directoire exécutif ; c'est lui qui, tenant toujours ses regards fixés sur l'ensemble et le mouvement du commerce, doit savoir quel genre d'industrie il doit

encourager de préférence dans l'intérieur, quelle branche de relation commerciale il doit attirer de préférence de l'étranger dans la République ; quel genre d'industrie n'a pas besoin de l'encouragement des primes, et doit être livré au mouvement naturel de l'intérêt. La politique vous prescrit sur-tout d'appliquer les primes que vous déterminez à l'exportation des ouvrages de vos manufactures produits sur votre territoire, et enrichir de vos arts ; elles doivent s'appliquer encore à l'importation des matières premières que le génie français change dans vos manufactures en une véritable richesse nationale.

Voilà, je crois, la base sur laquelle vous devez asseoir vos primes, pour qu'elles soient les plus favorables au commerce.

Enfin, il n'est aucun moyen de faire prospérer votre commerce et vos manufactures, que vous ne deviez employer. Chez un peuple sur le territoire duquel la nature a versé l'abondance des matières premières, environné de nations qui ne peuvent trouver sur leur sol les mêmes ressources pour les arts, que l'habitude a soumis à des goûts et à des besoins de luxe sans cesse renaissans, il est une industrie précieuse que vous devez favoriser par tous les encouragemens : c'est l'esprit d'invention et de perfectionnement. C'est à ce génie jaloux de la gloire des arts que quelques peuples doivent la supériorité et la préférence qu'ils ont acquises sur les ouvrages des autres nations ; c'est ce génie qui porte encore dans toute l'Europe les superbes productions de vos manufactures du luxe. Un peuple qui, dans les travaux de son industrie, a su joindre l'invention au perfectionnement, a ouvert chez lui une source inépuisable de richesses ; l'intérêt, l'honneur, voilà les élémens, voilà les récompenses avec lesquels vous devez créer parmi vous cet esprit inventeur de l'industrie, cette habileté de la main-d'œuvre, qui doivent distinguer vos arts de ceux de l'Europe.

Je vous parlerois ici d'un objet essentiel à l'agrandissement de votre commerce, si déjà un orateur n'en eût occupé la Convention : ce sont les canaux et les chemins

publics. Les chemins et la navigation sont les pieds et les ailes du commerce. C'est par ce moyen que les productions d'une contrée sont versées avec rapidité, et parcourent tous les pays. L'état de vos canaux et de vos chemins, leur dégradation, nous reporteroient bientôt aux temps barbares où l'on ne connoissoit aucune communication, où l'on employoit autant de temps à traverser la France qu'on en mettroit à présent pour aller en Amérique, et où le commerce resserré dans les petites sphères de chaque pays, ignorant les besoins, les productions et les arts des autres contrées, ne pouvoit se livrer à aucune spéculation utile au bien général; ces temps renaîtroient, si vous ne vous hâtez de décréter un plan de navigation et de réparation de routes, et d'en ordonner de suite l'exécution.

Représentans, il y a un siècle et demi, le commerce et les arts n'étoient presque rien en France. Un homme parut, qui joignit toute le chaleur de la volonté à l'activité du génie. Il interrogea toutes les lumières de son siècle sur les arts et l'industrie. Il appela autour de lui les négocians et les artistes les plus célèbres de son pays et de l'Europe. Il commanda à tous les consuls des instructions sur le commerce du Levant. Dans peu de temps la plupart des villes et des ports de la France sont changés en ateliers et en arsenaux. De grands établissemens d'industrie que l'étranger n'a pu surpasser, ni même imiter encore, s'élèvent de toutes parts. Le commerce naissant reçoit des encouragemens et des prix. De grands canaux sont ouvers; la navigation dans l'intérieur, une grande marine au-dehors, sont fondées; et la France, puissante et riche, répand bientôt dans son sein et dans toute l'Europe étonnée, la prospérité de son commerce et l'eclat de ses arts. Représentans, ce que fit ce Colbert pour créer l'industrie et les arts, vous devez le faire pour les réparer.

Nous, nous venons de tracer, représentans, quelques-unes des mesures que nous avons crues propres à les relever: c'est dans la paix qu'ils doivent trouver leurs premiers encouragemens; la paix doit enfin revivifier la réproduction, ramener le bas prix des salaires et

des bras, remettre le numéraire et les capitaux en circulation, baisser le prix de l'intérêt, rétablir la concurrence, la confiance et le crédit public; rappeler le travail et l'aisance, et ouvrir toutes les communications commerciales : c'est au génie capable de gouverner une nation commerçante et agricole, à maîtriser la fortune et à trouver dans les chances des événemens politiques, dans l'activité d'une grande nation, dans ses lumières, les moyens de commander des progrès rapides à l'industrie.

PROJET DE RÉSOLUTION.

Le Conseil, considérant qu'il est pressant pour la prospérité nationale de ranimer le commerce et toutes les branches de l'industrie nationale;

Déclare qu'il y a urgence.

Le Conseil, après avoir déclaré l'urgence, a résolu ce qui suit :

TITRE PREMIER.

ARTICLE PREMIER.

Toute protection, liberté, sûreté, est assurée par la loi aux arts et à toute industrie commerciale.

II.

Il sera établi une caisse nationale de prêt en faveur des fabricans et manufacturiers dont les métiers ou manufactures auroient souffert ou péri dans la révolution: les prêts ou avances leur seront délivrés à mesure qu'ils en justifieront l'emploi; il leur sera accordé le délai de dix ans pour le remboursement; il sera toujours nécessaire, pour obtenir un prêt, que l'art et le produit de la manufacture soient assurés : la commission des finances présentera un mode d'organisation de la caisse de prêt.

III.

Le Directoire exécutif est chargé de former, dans le délai de trois mois, un tableau de l'industrie des exploitations et fabriques qui peuvent se trouver dans chaque département, et des lieux où la nature et l'art et le génie des habitans appellent de nouvelles manufactures.

IV.

Le Directoire exécutif est tenu de faire, tous les ans, un rapport sur l'état de l'industrie nationale, sur le genre de culture et d'industrie qu'il sera principalement nécessaire d'encourager, et de proposer au Corps législatif des moyens et des instructions pour accélérer le progrès des arts.

V.

Le Corps législatif déterminera, tous les ans, un système de primes et encouragemens à accorder aux manufacturiers et négocians français qui exporteront le produit de leurs manufactures fabriqué avec les matières et productions du sol. Ces encouragemens devront être dirigés particulièrement vers les objets d'industrie qui sont de préférence recherchés et achetés de l'étranger.

VI.

Il sera formé une commission dans le sein du Conseil, pour reviser les décrets déja rendus sur les douanes.

La même commission sera aussi chargée de proposer des moyens d'utiliser, pour les arts et manufactures, selon leur choix et leurs talens, toutes les personnes, hommes, femmes, enfans qui sont dans les hospices ou dépôts de la République.

Le Directoire exécutif sera tenu, chaque année, de faire un rapport sur l'état commercial et politique des colonies françaises, et d'indiquer au Corps législatif les

mesures nécessaires pour y rétablir les cultures et les divers établissemens d'industrie coloniale.

TITRE II.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des encouragemens et des récompenses pour les arts utiles.

II.

Les noms des manufacturiers, fabricans, ouvriers, commerçans, qui se seront le plus distingués par le génie de leur invention, par des spéculations avantageuses à la République, par l'activité de leurs travaux, seront proclamés tous les ans à la tribune des deux Conseils législatifs.

Le portrait de celui qui aura surpassé les autres par une découverte extraordinaire dans les arts, sera placé dans une salle destinée à cet effet au conservatoire des arts : le modèle ou le procédé de son invention sera également déposé au conservatoire : le Directoire exécutif est autorisé à faire fabriquer et répandre dans la République, au profit de l'inventeur, une quantité donnée de son modèle ou de son invention.

III.

Les encouragemens seront accordés par le Corps législatif, d'après la déclaration du jury des arts.

IV.

Il sera mis annuellement par le Corps législatif, à la disposition du Directoire exécutif, une somme fixée à chaque session, pour être consacrée aux primes et aux autres récompenses accordées à l'industrie nationale.

210

V.

Le Directoire exécutif est chargé de faire former un recueil de toutes les découvertes et de tous les procédés dans les arts utiles, et de le répandre dans tous les départemens de la République.

V I.

Le Corps législatif, voulant honorer le travail, décrète que celui qui aura fondé un établissement d'agriculture ou de commerce aura bien mérité de la République.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial, an IV.